

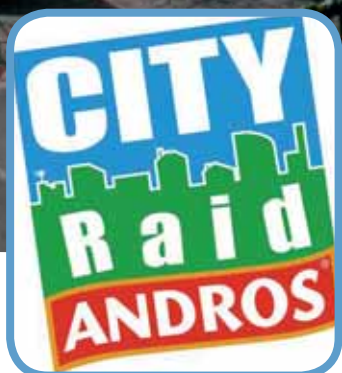
L'ACTUALITÉ DE VOTRE COMMUNE

# SANNOIS

en direct

N° 178 • AVRIL 2012

**DOSSIER:**  
**VIDÉOPROTECTION :**  
**L'INSÉCURITÉ EN BAISSÉ**  
**PAGES 8-9**



**CITY RAID LE 30 MAI:**  
**INSCRIVEZ-VOUS!**  
**PAGE 6**



**CHASSE AUX ŒUFS**  
**AU MOULIN**  
**PAGE 12**



**OUVERTURE DE L'ECOPARK**  
**ADVENTURES**  
**PAGE 12**

  
**SANNOIS**  
[www.ville-sannois.fr](http://www.ville-sannois.fr)





**DU LUNDI 20 FÉVRIER AU VENDREDI 2 MARS**

**ANIMATIONS DANS LES ACCUEILS DE LOISIRS**

Les jeunes Sannoisiens ont profité de diverses animations pendant les vacances d'hiver dans les différentes structures de loisirs de la ville.



**DU DIMANCHE 29 JANVIER AU DIMANCHE 1<sup>ER</sup> AVRIL**

**GRAND SUCCÈS POUR LA PREMIÈRE EXPOSITION DU CYCLE « SIGNATURES CONTEMPORAINES »**

L'exposition « Réalité poétique » est une réussite ! Depuis son ouverture, pas moins de 1 713 visiteurs sont venus admirer les toiles de Nicole Rousseau-Grolée et les sculptures de Danièle Dekeyser.

**MARDI 6 MARS**

**CRÊPES AU QUARTIER DU MOULIN**

Distribution de crêpes offertes par le Conseil de quartier du Moulin et la Municipalité à la sortie de l'école Émile Roux.



**SAMEDI 10 ET DIMANCHE 11 MARS**

**SALON DU VIN ET DU TERROIR**

La 5<sup>e</sup> édition de ce salon a de nouveau remporté un vif succès avec encore plus de viticulteurs, de producteurs et d'artisans pour ce rendez-vous devenu habituel en mars.



**MERCREDI 14 MARS**

**CÉRÉMONIE À L'ARC DE TRIOMPHE**

Les élus du Conseil Municipal des Jeunes et les écoliers d'une classe de l'école Jules Ferry ont accompagné les associations d'anciens combattants pour raviver la flamme du Soldat Inconnu sous l'Arc de Triomphe à Paris.



**MERCREDI 14 MARS**

**FORUM DES JOBS D'ÉTÉ**

661 jeunes se sont rendus à ce forum organisé par le service Emploi afin de trouver un travail saisonnier.



**SAMEDI 17 MARS**

**LES LAURÉATS DU CONCOURS DE DESSIN RÉCOMPENSÉS**

Les jeunes artistes qui ont participé au concours de dessin dans le cadre de l'exposition de Nicole Rousseau-Grolée ont été récompensés pour leur talent.



# LE MAIRE TRAVAILLE POUR VOUS

*Yanick Paternotte, Maire de Sannois et Député du Val d'Oise, travaille chaque jour à l'avancée des projets sur Sannois.*

## Lundi 5 mars

Comité Syndical du Syndicat Émeraude en Mairie de Sannois. | Réunion avec Somerco, société de promotion immobilière, au sujet de l'îlot Bellevue, en Mairie.

## Mardi 6 mars

Présence à l'Assemblée Nationale.

## Samedi 10 mars

Célébration des Noces d'Or des époux Piotto.

## Lundi 12 mars

Cérémonie des naturalisés.

## Mardi 13 mars

Réunion de travail des Maires de la Vallée de Montmorency.

## Mercredi 14 mars

Forum des Jobs d'été à l'école Henri Dunant.

## Jeudi 15 mars

Conseil Municipal sur les orientations budgétaires.

## Lundi 19 mars

Cérémonie du « Cessez-le-feu » de la guerre d'Algérie devant le Mémorial départemental.

## Jeudi 22 mars

Visite de l'Assemblée Nationale par une classe de l'école Jules Ferry (CM2) avec Monsieur Jamet, Directeur de l'école.

## Lundi 26 mars

Comité Syndical du Syndicat Émeraude en Mairie de Sannois. | Rendez-vous en Mairie avec la société SITA (Société Industrielle de Transport Automobile). | Repas avec les Présidents des Conseils de quartier. | Rendez-vous avec Orange au sujet de la fibre optique.

## Mardi 27 mars

Réunion du Conseil Petite Enfance, en Mairie, avec les parents et futurs parents.

## Mercredi 28 mars

Réunion d'Urbanisme concernant les travaux de l'Institution Notre-Dame.

## Jeudi 29 mars

Conseil Municipal.



*L'effroyable carnage de Toulouse nous le rappelle : la première des libertés, c'est la sécurité !...*

*En ce sens, notre politique de sécurité publique confortée par le déploiement de la vidéoprotection est un succès !*

*Mais c'est surtout un atout supplémentaire pour Sannois qui doit rester une ville dynamique où il fait bon vivre.*

## Pas de sérénité sans sécurité

*C'est pourquoi nous luttons au quotidien pour le bien de tous. Un an après son déploiement sur Sannois, la vidéoprotection, 24 heures sur 24, produit des effets indéniables ! Les chiffres parlent d'eux-mêmes : les actes de délinquance ont reculé de 28 % en 2011.*

*Cette baisse est le fruit d'une volonté politique mais également le résultat d'un véritable travail d'équipe.*

*La sécurité est un droit qui doit être garanti pour tous.*

*Je crois profondément que la politique de sécurité doit être élaborée au plus près des citoyens, que nous devons appliquer un dispositif répressif efficace, indissociable d'un volet préventif.*

*L'équipe municipale et moi-même avons toujours privilégié la tranquillité de nos concitoyens et l'ordre public.*

*Soyez certains que nous continuerons à travailler pour que chacun puisse s'épanouir dans notre ville.*

**Yanick Paternotte**  
Maire de Sannois,  
Député du Val d'Oise,  
Président de l'Union des Maires

## SOMMAIRE

### 2 Retour en images

### 4-7 Ma ville

Pâques au marché

Brocante du 8 mai

Ateliers marionnettes-doudous

Forum des séjours d'été

City Raid

Info APELNA

Un 17<sup>e</sup> bureau de vote

Travaux Plaine des sports

Vote par procuration

### 8-9 GROS PLAN

**Vidéoprotection : l'insécurité en baisse**

### 10-12 Loisirs

Concerts EMB

Les Insolites : concerts à domicile

Kohndo : rap à l'école et au collège

Liane Foly au Centre Cyrano

Exposition Broutin : à venir au Musée

Exposition et ateliers à la MLA

Stage de street dance

Ouverture d'un Ecopark Adventures

Chasse aux œufs au Moulin

### 13 Bulle d'air

Fleurissement 2012

Décor floral

Fontaine allée de Corneilles

Troc Plantes

### 14 J'y vais...

Agenda d'avril

### 15 Libre parole

Synthèse du Conseil Municipal

Tribune

### 16 Bloc notes

#### UN NUMÉRO VERT POUR en direct

Vous connaissez quelqu'un qui ne reçoit pas Sannois en direct, ou vous le recevez vous-même de façon irrégulière ? Un numéro vert a été mis en place par la société de distribution afin de répondre au mieux aux attentes des habitants.

**0800 07 12 50**

De même, une adresse courriel est mise à votre disposition par notre distributeur : [sannois@champar.com](mailto:sannois@champar.com)

Vous pouvez également faire part de vos remarques au service communication de la ville au **01 39 98 20 04** ou adresser un courriel à [presse@sannois.fr](mailto:presse@sannois.fr)



## TRAVAUX DANS LES QUARTIERS SUIVIS PAR LES SERVICES TECHNIQUES DE LA VILLE

### Quartier Centre-Ville/Bel Air

- Suite des travaux de réaménagement de l'allée de Corneilles (1<sup>re</sup> tranche entre la rue du Cèdre et la rue de la Sablière). Après la réfection d'une canalisation de gaz, les travaux de voirie ont repris.
- Suite des travaux de rénovation et d'agrandissement de l'école Carnot avec poursuite de la réalisation du nouveau bâtiment. Les travaux du bâtiment existant (entrée, préau, accès) seront terminés pour permettre la mise en place du bureau de vote habituel.



### Quartier Gare

- Installation d'un banc et d'un support à vélos boulevard Charles de Gaulle au niveau du n° 35.

### Quartier du Moulin

- Aire d'accueil des gens du voyage : suite de la réalisation des blocs sanitaires et du local d'accueil.

### Quartier Les Carreaux/Gaston Ramon

- Les travaux de réalisation de l'interconnexion des chaufferies de chauffage urbain rue des Fossés Trempés et rue des Pavillons à Sannois, et rue de la Fontaine Bertin à Franconville, sont provisoirement reportés.

### Quartier Pasteur

- Ouverture des aires de jeux de la résidence des Buissons sous réserve de l'état d'avancement des chantiers d'espaces verts dans le cadre de la résidentialisation.
- La réfection de la toiture du gymnase Pasteur avec pose de tôle translucide permettant d'apporter de la clarté sera réalisée pendant les vacances scolaires d'avril.

## BIENVENUE

### Ostéopathe D.O.

**Maxime Lenne**

3 bis, rue Edgard Minoret - 06 11 10 72 98.

### Sophrologue à domicile, en groupe ou en entreprise

**Lina Woodbridge**

7, square du Jardin Renard - 01 34 10 34 65.

### Boulevard de la Chaussure

**Chaussures pour pieds sensibles**

35 bis, boulevard Charles de Gaulle - 01 39 73 92.

## À NOTER

### Pharmacie du Marché

7, place du Général Leclerc

01 39 81 34 16.

Ouverture sans interruption du lundi au vendredi de 9 h à 19 h 30 - Samedi de 9 h à 13 h 30 et de 14 h 30 à 19 h.

## RÉUNIONS DES CONSEILS DE QUARTIERS

Si vous avez des idées pour votre quartier ou envie de vous y investir, n'hésitez pas à participer à ces réunions ouvertes à tous :

### Quartier Loges/Gambetta

→ **Mardi 3 avril** - 20 h 45 - Self école Gambetta.

### Quartier Les Carreaux/Gaston Ramon

→ **Mercredi 4 avril** - 20 h 30 - École Gaston Ramon.

### Quartier Centre-Ville/Bel Air

→ **Judi 5 avril** - 20 h 30 - Hôtel de Ville.

### Quartier du Moulin

→ **Mardi 10 avril** - 20 h 30 - École Émile Roux.

### Quartier Pasteur

→ **Judi 12 avril** - 20 h 30 - Self école Pasteur.

### Quartier Voltaire

→ **Vendredi 13 avril** - 20 h 45 - Hôtel de Ville.

### Quartier Gare

→ Pas de réunion en avril.



Service des Conseils de quartiers :  
Monique Jarret : 01 39 98 20 25



### Dimanche 1<sup>er</sup> avril

## LA MUNICIPALITÉ ET LES CONSEILS DE QUARTIER À LA RENCONTRE DES HABITANTS

La Municipalité et les Conseils de quartier vous invitent dimanche 1<sup>er</sup> avril, de 9 h à 12 h 30, sur le parvis de la Mairie. Ce sera l'occasion d'échanger sur les préoccupations quotidiennes en dégustant gâteaux, jus de fruits, thé ou café.

### Dimanche 8 avril

## DISTRIBUTION D'ŒUFS DE PÂQUES AU MARCHÉ

À l'occasion de la Fête de Pâques, des œufs en chocolat seront distribués par les commerçants aux enfants qui accompagneront leurs parents au marché, dimanche 8 avril, de 9 h à 12 h 30.

Cette animation, organisée par la Ville de Sannois en collaboration avec la SOMAREP (Société des Marchés de la Région Parisienne) et l'A.P.P.M.S. (Association pour la Promotion du Marché de Sannois) s'inscrit dans le cadre des opérations de promotion du marché. ■

Marché ouvert de 7 h à 12 h 30 -  
Parking gratuit en sous-sol.



## Brocante Quartier Pasteur INSCRIVEZ-VOUS!

Le Comité des Fêtes du Quartier Pasteur et l'association « Classique et Jazz Loisirs » organisent, mardi 8 mai, la traditionnelle brocante autour des écoles Pasteur. Si vous souhaitez participer, inscrivez-vous dès maintenant. ■

Brocante Quartier Pasteur - Mardi 8 mai -  
8 h à 18 h 30 - Prix du mètre linéaire : 10 €  
(2 mètres minimum ou multiples de 2)

Inscriptions auprès  
de Melle Dupont : 01 39 82 80 25  
ou de M. Fischer : 06 80 02 90 48.

## Vacances de Printemps

### LES ACCUEILS DE LOISIRS OUVERTS LEURS PORTES

Du 16 au 27 avril, nos jeunes Sannoisiens seront en congés. Les accueils de loisirs de la Ville leur proposeront des activités sur différents thèmes.



- Accueil de loisirs « Les Coccinelles » (enfants scolarisés de 2 ans ½ à 6 ans)
- Accueil de loisirs « Les Aubines » (6 à 13 ans)
- Accueil de loisirs Prat (6 à 12 ans)
- Maison du Quartier Pasteur (11 à 17 ans)
- Petit Beaubourg (11 à 17 ans) ■

Inscriptions du 26 mars au 7 avril - Service Jeunesse : 1<sup>er</sup> étage de l'Hôtel de Ville - Ouvert de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 18 h sauf le jeudi ouvert de 8 h 30 à 12 h et de 15 h à 18 h et samedis 31 mars et 7 avril de 8 h 30 à 12 h - Renseignements : 01 39 98 20 70. Attention : seules les familles à jour de leur règlement pourront inscrire leur(s) enfant(s).

### ATELIER MARIONNETTES DOUDOUS

#### • Atelier Parents-Enfants

**Mercredis 4, 11 et 18 avril de 10 h à 11 h**

Ces ateliers de jeu autour de la marionnette s'adressent aux tout-petits à partir de 9 mois ainsi qu'à leurs parents. Ces ateliers proposeront d'entrer dans un jeu partagé autour des « marionnettes-doudous ». Les artistes de la compagnie Graines de Cailloux accompagneront ces moments de musique et de sons, de propositions et d'incitations au jeu. Les ateliers se tiendront au Lieu d'Accueil Enfants-Parents du Moulin.

Renseignements et inscriptions : lundi et mercredi - CAS - 26-28, avenue Damiette : 01 39 98 35 00.

#### • Atelier Seniors

**Jeudi 19, vendredi 20, lundi 23 et mardi 24 avril de 10 h à 12 h**

Ces ateliers proposeront aux seniors d'apprendre les rudiments de la manipulation de marionnettes et d'inventer une courte histoire à raconter aux

tout-petits. À partir de poupées fabriquées, ils apprendront comment tenir, faire marcher et faire vivre les marionnettes. Deux marionnettistes accompagneront ces moments de découverte et axeront le jeu sur le plaisir et la spontanéité. Les ateliers se dérouleront à la Maison des Seniors. ■  
Inscriptions : lundi et mercredi - CAS - 26-28, avenue Damiette : 01 39 98 35 00.



**Lundi 14 mai à 14 h**

### GOÛTER DE PRINTEMPS

Le service Animation des Seniors de la Ville propose aux seniors un goûter de printemps au Centre Cyrano, lundi 14 mai à partir de 14 h.

Ce goûter est placé sous le signe de la bonne humeur ! Au programme : animation musicale et assiette gourmande. Une place de cinéma vous sera offerte ainsi qu'une fleur pour les dames.

Pour vous inscrire, il vous suffit de vous rendre au CAS, jeudi 12 et mardi 17 avril, de 9 h à 12 h.

Animation gratuite réservée aux 60 ans et plus (possibilité d'inscription pour les conjoints de moins de 60 ans).



## ANIMATIONS SENIORS

### LE SERVICE ANIMATIONS SENIORS

#### Le Café des Seniors

**Mercredi 4 avril à 16 h**

Rassemblez-vous autour d'un thé ou d'un café, le premier mercredi de chaque mois, de 16 h à 17 h 30, à la Maison des Seniors.

Renseignements : lundi et mercredi de 9 h à 12 h - CAS - 26-28, avenue Damiette - 01 39 98 35 00.

#### Conférence sur la téléassistance

**Vendredi 13 avril à 15 h**

La sécurité des personnes âgées est une préoccupation quotidienne pour les familles qui vivent bien souvent loin d'elles. Dans cette perspective, la téléassistance contribue aussi à rassurer un entourage qui peut être contacté à tout moment en cas de besoin. Le dispositif de téléassistance du Conseil Général sera présenté le vendredi 13 avril à 15 h, dans la salle du Conseil Municipal, au 5<sup>e</sup> étage de l'Hôtel de Ville.

#### Goûter indien à la résidence Utrillo

**Mardi 17 avril à 16 h**

Ce goûter promet un moment convivial sous le signe de l'Inde : les douceurs proposées feront voyager les papilles ! Ouvert à tous les seniors Sannoisiens.

#### Un temps en musique avec les tout-petits

**Mardi 24 avril à partir de 9 h**

Vous avez un peu de temps à consacrer aux tout-petits ?

Venez partager des moments privilégiés avec eux à la Maison de l'Enfance le dernier mardi de chaque mois.

Rendez-vous : mardi 24 avril à 9 h à la Maison de l'Enfance puis départ avec les enfants à 9 h 30 pour l'École de Musique. Inscription au CAS - 26-28, avenue Damiette.

#### Journée au Havre

**Mardi 7 juin**

Découverte du port du Havre en bateau vedette, déjeuner au restaurant, visite guidée du centre-ville en petit train touristique. Venez nombreux profiter de cette sortie !

Prix : 36 € par personne. - Sortie réservée aux seniors de 60 ans et plus - Inscriptions le jeudi 3 mai de 9 h à 12 h - CAS - 26-28, avenue Damiette.



### L'ACCUEIL SANNOISIEN



**Jeudi 12 avril :** Visite guidée du Musée de l'Air au Bourget, déjeuner au restaurant « L'Hélice » au milieu des avions, visite de la société AIP à Roissy qui réalise les aménagements de luxe pour les avions - 56 € - 35 places - Réservation jusqu'au mardi 3 avril.

**Vendredi 25 mai :** Journée dans l'Eure : visite du Chocolatrium à Damville (fabrication, dégustation et Musée), déjeuner, visite du château du domaine de Chambray - 72 € (base 30 personnes) - Réservation jusqu'au mardi 15 mai.

L'Accueil Sannoisien recherche un(e) Vice-président(e). Pour tout renseignement, s'adresser à M. Jean-Pierre Mélin - Président - 06 82 99 70 78.

Renseignements et inscriptions : Accueil Sannoisien - 15, avenue Damiette - Mardi et jeudi de 9 h 30 à 11 h 30 - 01 34 10 69 72 - Adhésion à l'année : 12 €.



## NUISANCES AÉRIENNES, CE QUI A CHANGÉ

Depuis de nombreuses années, Yanick Paternotte, Député-Maire de Sannois, se bat pour limiter les nuisances aériennes autour de l'aéroport de Roissy. C'est en tant que Président de l'APELNA (Association de communes pour la Protection de l'Environnement et la Limitation des Nuisances Aériennes) qu'il a proposé en 2006 des mesures pour améliorer la vie de centaines de milliers de riverains de l'aéroport.



Alors Ministre de l'Environnement, Nathalie Kosciusko-Morizet, a acté en novembre 2011, des modifications qui se font déjà ressentir sur Sannois. Préconisées par l'APELNA trois mesures sont en application :

**Depuis le 17 novembre 2011**, l'ensemble des altitudes d'approche de tous les avions au-dessus de l'Île-de-France ont été relevées de 300 mètres (de jour comme de nuit).

**Début mars**, de nouvelles trajectoires ont été mises en place. Elles permettent d'éviter, la nuit, lorsque les avions sont face à l'Ouest (environ 50 % du temps), les zones les plus densément peuplées et notamment Sannois.

**Les avions les plus bruyants** (soit près de 1 000 rotations par an entre 22 h et 6 h) sont interdits à Roissy la nuit.

**Informations sur [www.apelna.com](http://www.apelna.com)**

## Le site de BruitParif pour suivre en direct les mesures de bruit sur Sannois

En juin 2011, BruitParif (observatoire qui poursuit une mission d'intérêt général réalisée conformément aux principes d'indépendance, de fiabilité et de transparence qui sont gages de sa crédibilité) a installé une station de mesure de bruit sur Sannois près de l'école Belle-Étoile.

Les relevés mesurés par cette station sont consultables par tous sur le site internet : <http://rumeur.bruitparif.fr/>

Ainsi quasiment en temps réel vous pouvez suivre l'impact sonore d'un avion sur la commune. D'autre part, les relevés sont compilés dans une base de données consultable à tout instant. Des moyennes quotidiennes et mensuelles (avec des analyses selon la période de la journée ou de la nuit) sont également proposées. Il est assez facile d'avoir une idée du bruit mesuré à un instant donné ou sur une période définie.

On se rend compte que depuis le relèvement des altitudes d'approche (mis à part au mois de décembre) les relevés mettent en évidence une légère baisse du bruit moyen de jour comme de nuit (-1 dB en moyenne).

Samedi 14 avril

## FORUM DES SÉJOURS D'ÉTÉ : RÉSERVEZ VOS VACANCES !

Le Forum des séjours d'été aura lieu le samedi 14 avril à la salle de restauration Henri Dunant (accès entre l'école Henri Dunant et le Centre Cyrano). Rendez-vous de 10 h à 12 h pour y effectuer les pré-inscriptions !

Réservés aux jeunes âgés de 4 à 15 ans, ces séjours proposent des activités variées : réalisation de courts-métrages, sorties en mer, accrobranche, tir à l'arc... de quoi passer des vacances animées !

Une confirmation d'inscription au séjour souhaité vous sera adressée par courrier dans les meilleurs délais.

Afin de faciliter vos démarches, vous pouvez retirer un dossier auprès du Service Jeunesse à partir du 2 avril. ■

Service Jeunesse - 1<sup>er</sup> étage de l'Hôtel de Ville - Ouvert de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 18 h sauf le jeudi de 8 h 30 à 12 h et de 15 h à 18 h - 01 39 98 20 70. **Attention : seules les familles à jour de leur règlement pourront inscrire leur(s) enfant(s).**



## CITY RAID ANDROS : GRAND RENDEZ-VOUS RÉSERVÉ AUX 10-13 ANS

La seconde édition du City Raid Andros, rallye citoyen dans la ville, se déroulera

le mercredi 30 mai sur le thème « Le respect ». Les jeunes Sannoisiens (ou scolarisés à Sannois) âgés de 10 à 13 ans sont invités à y participer. Cette course d'orientation urbaine par équipe a pour but de faire découvrir au jeune sa ville, sous forme de jeu, l'accompagner pour explorer ses curiosités et ses richesses, lui apprendre à se situer sur un plan et à rencontrer les représentants des institutions situées sur le territoire.

Chaque équipe est constituée de 6 jeunes et d'un encadrant. Les participants répondent à un questionnaire portant sur la culture, les institutions, le sport, les transports, leur

environnement, en passant par des points de contrôle à travers la ville.

Les 5 meilleures équipes participeront à la finale du City Raid Andros qui se tiendra le 20 juin au stade Charléty à Paris et qui réunira plus de 600 équipes de toute la France.

**Un bulletin d'inscription sera distribué dans les classes de CM2 et dans les collèges. Les candidats (en individuel ou par équipe de 6) devront le retourner rempli au service Jeunesse (avec l'autorisation parentale fournie) avant le lundi 21 mai 2012 inclus.** ■

Renseignements et inscriptions : Service Jeunesse : 01 39 98 20 37.

Ouvert lundi, mardi, mercredi et vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 18 h, jeudi de 8 h 30 à 12 h et de 15 h à 18 h.

CNAV

## VOS DROITS À LA RETRAITE EN UN CLIC !

C'est nouveau ! Le relevé de situation individuelle recensant les droits à la retraite, tous régimes confondus, est désormais accessible en ligne sur le site Internet de l'Assurance retraite. Ce document récapitule toute la carrière quels que soient les régimes auxquels vous avez cotisé. Ces droits, exprimés en trimestres ou en points, concernent à la fois la retraite de base et la retraite complémentaire.

Pour accéder à son relevé de situation individuelle, il suffit de se connecter au site Internet [www.lassuranceretraite.fr](http://www.lassuranceretraite.fr), de s'inscrire sur un espace sécurisé en indiquant son numéro de sécurité sociale et son adresse courriel puis, une fois muni de son mot de passe personnel, de cliquer sur la rubrique « Visualiser votre carrière »/« Votre carrière tous régimes confondus ».

Ce nouveau service vient compléter l'offre de services en ligne de l'Assurance retraite et notamment son application smartphone disponible sur AppStore et Android Market, baptisée « retraite sécu », ainsi que sa page Facebook. Pour obtenir de nombreuses informations et services, il suffit de cliquer sur <http://www.facebook.com/lassuranceretraite> ■





# UN 17<sup>E</sup> BUREAU DE VOTE À LA MATERNELLE GASTON RAMON

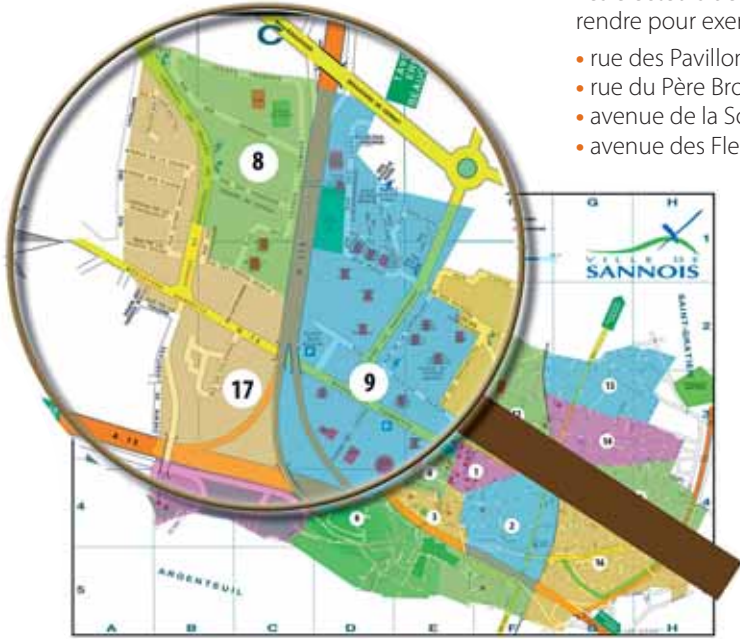
Depuis le 1<sup>er</sup> mars, un 17<sup>e</sup> bureau de vote est créé dans la maternelle Gaston Ramon.

Celui-ci sera opérationnel pour les prochaines élections présidentielles et législatives.

Les électeurs des rues ci-dessous devront s'y rendre pour exercer leur droit de vote :

- rue des Pavillons,
- rue du Père Brottier,
- avenue de la Source,
- avenue des Fleurs,
- avenue de la Renaissance,
- rue de la Maison rouge,
- rue Alfred Delacoux,
- rue des Frères Kégels,
- rue Gaston Ramon,
- boulevard Gambetta du n° 122 au n° 190 et du n° 135 au n° 195,
- rue des Guillerands,
- hameau des Guillerands,
- rue de l'Ermitage,
- rue des Maraîchers. ■

**Pour tout renseignement : Service Population : 01 39 98 20 90.**



## ÉLECTIONS



### Absent : Votez par procuration !

Si vous êtes absent les 22 avril et 6 mai, dates des élections présidentielles ainsi que les 10 et 17 juin, dates des élections législatives, sachez que vous avez la possibilité de voter par procuration.

Il suffit pour cela de vous présenter en personne :

- Au Commissariat de Police de votre lieu de résidence ou de votre lieu de travail.
- Au Tribunal d'Instance de votre lieu de résidence ou de votre lieu de travail.

Vous devrez fournir un justificatif d'identité (carte nationale d'identité, passeport, permis de conduire...) et remplir un formulaire particulier où sont précisées plusieurs informations sur l'électeur que vous avez choisi, le mandataire, (éléments indispensables que vous aurez à fournir : nom de famille, nom d'usage, prénom(s), adresse, date et lieu de naissance). Ce formulaire inclut une attestation sur l'honneur mentionnant le motif de l'empêchement.

### Le mandataire doit répondre aux critères suivants afin de pouvoir voter à votre place :

- Être inscrit dans la même commune que la personne donnant procuration (le mandant), mais pas obligatoirement dans le même bureau de vote,
- Ne pas avoir reçu plus d'une procuration, sauf si la procuration a été établie à l'étranger (dans ce cas, le mandataire peut recevoir 2 procurations, l'une établie en France et l'autre établie à l'étranger, ou deux procurations établies à l'étranger).

### Délais

Les démarches doivent être effectuées le plus tôt possible pour tenir compte des délais d'acheminement de la procuration à la Mairie et de son traitement en Mairie.

### Durée de validité

En principe, la procuration est valide pour une seule élection, ou plusieurs élections si celles-ci se déroulent le même jour (premier ou second tour, ou les deux).

La procuration peut aussi être établie pour une durée maximale d'un an à compter de sa date d'établissement.

### Déroulement du vote

Il revient au mandant d'avertir son mandataire de la procuration qu'il lui a donnée et du bureau de vote dans lequel il devra voter à sa place.

Le jour du scrutin, le mandataire se présente muni de sa propre pièce d'identité, au bureau de vote du mandant, et vote au nom de ce dernier.

**Renseignements : Service Population : 01 39 98 20 90.**

# AMÉNAGEMENT D'UNE PLAINE DES SPORTS

Le quartier Loges/Gambetta connaît actuellement d'importants travaux concernant ses aménagements sportifs.

En effet, à partir du mois de mai, des travaux d'aménagement auront lieu autour de la piscine et de l'O.S.S. Tennis qui permettront à terme d'avoir une plaine des sports dotée de :

- trois courts de tennis couverts supplémentaires avec tribunes,
- trois studios pour gardiens et professeurs de tennis,
- d'un parking de 60 places en sous-sol sur deux niveaux du côté de l'O.S.S. Tennis,
- d'un parking extérieur de 70 places devant la piscine.

L'extension du stationnement pour les utilisateurs du stade, de la piscine et de l'O.S.S. Tennis était devenue primordiale; le nouvel aménagement permettra également d'améliorer la circulation des véhicules particuliers et des cars scolaires et de sécuriser les cheminements piétons. L'entrée et la sortie se feront par deux endroits différents. Ce parking sera en accès libre et le site sécurisé car fermé par des portails la nuit. L'accès à l'O.S.S. Tennis sera couvert depuis la piscine. Un réaménagement paysager est prévu avec la plantation de nouveaux arbres. Les travaux commenceront quand le bâtiment neuf de l'usine sera terminé et l'ancienne usine démolie. Le chantier devrait durer un peu plus d'un an de mai 2012 à juillet 2013. ■



© J.-B. Camère Architecte





Caméra de vidéoprotection sur l'Hôtel de Ville, donnant avenue Damiette et Square des Piretins

**Une surveillance de chaque instant avec le Centre de Supervision Urbain (CSU)**

Le Centre de Supervision Urbain de Sannois, créé en association avec la Ville de Franconville, permet de centraliser les systèmes de vidéoprotection des deux villes. 14 opérateurs assurent son fonctionnement 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7.

## LA VIDÉOPROTECTION L'INSÉCURITÉ EN BAISSÉ

### LES POINTS FORTS DE LA VIDÉOPROTECTION

- Surveiller les endroits où la petite délinquance à tendance à s'installer ainsi que les entrées de ville par lesquelles entrent et s'enfuient les délinquants.
- Gérer les flux de circulation et alerter lors d'embouteillages afin de mettre en place un itinéraire de délestage.
- Permettre une assistance sur la voie publique en signalant certains soucis comme par exemple les chiens errants, le malaise d'une personne, la consommation d'alcool sur la voie publique ou encore le dépôt sauvage d'immondices.

### EXEMPLES D'INCIDENTS RELEVÉS PAR LE CENTRE DE SUPERVISION URBAIN EN 2011

- Agressions;
- Dégradations de véhicules;
- Fugues de mineurs;
- Véhicules gênants;
- Dégradations de biens publics;
- Effractions;
- Encombrants sur la voie publique;
- Malaises sur la voie publique;
- Tagueurs;
- Divagations d'animaux;
- Feux;
- Ports d'armes;
- Tentatives de vol avec violence.

### UN BILAN POSITIF

*Ainsi, le constat est déjà très positif : les premiers résultats sont probants tant sur la dissuasion que sur le nombre de flagrants délits résolus. En 2011, 380 incidents ont été répertoriés sur la ville et relayés à la Police Municipale, à la Police Nationale et, pour certains, aux Sapeurs-Pompiers. Au total, 99 personnes ont été interpellées.*

*Aussi, les chiffres officiels de la délinquance rendus publics au plan national par le Ministre de l'Intérieur Claude Guéant, et localement, le 19 janvier 2012, par le Préfet du Val d'Oise, Pierre-Henry Maccioni, attestent que les crimes et délits ont baissé de 28 %, à Sannois, en 2011. La vidéoprotection a été un des outils qui a aidé les forces de l'ordre dans l'accomplissement de leur devoir, mais ces résultats sont surtout le fruit d'un véritable travail d'équipe.*



**Témoignage de Mme Geneviève Della Gaspera, chef de service de la Police Municipale**

« À ce jour, 10 ilotiers référents interviennent dans les quartiers. Leurs actions de proximité sont maintenant sécurisées par la vidéoprotection. Dès lors qu'une intervention est susceptible de présenter un risque, les opérateurs vidéo « balayent » avec leurs caméras tout le secteur concerné et communiquent par radio les éléments pouvant être utiles aux agents de la Police Municipale. La parfaite connaissance des quartiers par les ilotiers et le professionnalisme des opérateurs vidéo permettent une rapidité d'intervention qui donne aujourd'hui des résultats significatifs. L'alliance de la technologie et de l'humain intensifie la lutte non seulement contre la délinquance mais également contre toutes les incivilités. »

### UN RENFORCEMENT DE LA SÉCURITÉ

Mise en place en février 2011, la vidéoprotection est un outil complémentaire aux actions de rondes et d'ilotage de la Police Municipale et renforce également les moyens traditionnels de la Police Nationale. À ce jour, 31 caméras sont en service. Afin de renforcer ce dispositif, 1 caméra supplémentaire sera bientôt installée aux Buissons. Il y en aura donc 32 au total.

Le dispositif de vidéoprotection, mis en place il y a un an à Sannois, est une réussite. En effet, le bilan est très positif : 380 incidents ont été répertoriés grâce à ce système. Avec un recul de 28 % de la délinquance en 2011, le combat engagé contre l'insécurité progresse. Ces chiffres sont le résultat d'un travail d'équipe impliquant la Police Nationale ainsi que la Police Municipale et l'équipe de vidéo-protection, sous la responsabilité de Jean Virard, Maire-Adjoint en charge de la Sécurité Publique.



Caméra de vidéoprotection  
Square Jules Ferry



### Interview des commerçants

Cette baisse de la délinquance donne satisfaction à un grand nombre d'habitants et de commerçants. Nous en avons interrogé quelques-uns pour connaître leurs impressions sur ce dispositif.

**Avez-vous ressenti une différence depuis la mise en place de la vidéoprotection ?**

**Une gérante d'un magasin de prêt-à-porter :** « Oui, nettement. Dans le passé et avant l'installation des caméras, nous avons été braqués plusieurs fois. Depuis, nous n'avons plus eu de problèmes. Nous avons aussi remarqué qu'il y a moins de personnes et de groupes suspects qui rôdent devant la boutique. J'ai l'impression que la présence des caméras les en empêche. Je suis très satisfaite de cette installation. »

**Vous sentez-vous plus en sécurité depuis l'installation de la vidéoprotection ?**

**Un gérant de pharmacie :** « Oui, auparavant, il y avait souvent des bandes qui traînaient devant mon enseigne... depuis l'installation des caméras, il n'y en a plus et j'ai l'impression que les services de Police sont aussi plus présents. Je me sens plus en sécurité aujourd'hui avec les caméras. C'est un élément de protection sans incidence sur la vie des gens et qui s'intègre parfaitement dans le paysage. J'aimerais même qu'il y en ait plus, à d'autres endroits ! »

Caméra de vidéoprotection à l'entrée de ville, boulevard  
Maurice Berteaux



## 5 questions à M. Louis Urrutia, Responsable du Centre de Supervision Urbain (CSU)

► **Quels sont les avantages de la coopération entre Sannois et Franconville pour la gestion du**

**Centre de Supervision Urbain (CSU) ?**

« Cette coopération entre Sannois et Franconville s'avère très positive. En effet, la mise en commun des moyens a permis aux deux communes de répartir les coûts de fonctionnement, de générer des économies d'échelle et de bénéficier d'une plus grande efficacité en termes de protection du citoyen puisque l'ensemble des deux territoires est placé sous vidéoprotection, 24 heures sur 24. »

► **Comment se déroule la surveillance ?**

« Les 14 opérateurs du Centre de Supervision Urbain surveillent les écrans 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7, permettant une assistance permanente en cas de problème. Lorsqu'un incident est détecté, nous prévenons immédiatement la Police Nationale, la Police Municipale ou les Sapeurs-Pompiers, selon le type de problème. Les images sont enregistrées et conservées pendant 14 jours. »

► **Qui est autorisé à pénétrer dans le Centre de Supervision Urbain (CSU) ?**

« L'entrée dans le CSU est réglementée. Les personnes autorisées à pénétrer dans le bâtiment doivent avoir

obligatoirement une autorisation préfectorale. Toutes les personnes qui y travaillent sont agréées par le Procureur de la République après une enquête de moralité, opérée par les services territorialement compétents. »

► **La vie privée des citoyens est-elle respectée avec ce dispositif de vidéoprotection ?**

« Bien sûr ! Concrètement, nous disposons d'un logiciel informatique qui masque instantanément les espaces privés comme les habitations. »

► **Qu'est-ce que la vidéoprotection apporte de plus aux forces de l'ordre ?**

« La vidéoprotection a permis de recenser, en 2011, 380 faits et de déclencher les secours appropriés. La réaction est immédiate et l'action des forces de l'ordre optimisée dans ce cadre. »

De plus, les bandes enregistrées peuvent servir comme pièce à conviction aux services de Police dans le cadre d'une procédure au pénal.

La vidéoprotection est un outil d'avenir pour la protection du citoyen, pour les Polices Nationale et Municipale mais ça ne remplace pas la présence humaine des forces de l'ordre sur la voie publique. »

Yanick Paternotte, Maire de Sannois, en visite au Centre de Supervision Urbain



## Interview de M. Jean Virard, Maire-Adjoint en charge de la Sécurité Publique, qui a présenté ce dispositif à tous les Conseils de quartiers

► **QUELLE EST VOTRE MISSION EN TANT QUE MAIRE-ADJOINT CHARGÉ DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE ?**

« En charge de la sécurité et de la tranquillité publique, la mission à laquelle je me suis attelé, durant toutes ces années, a consisté à mobiliser des partenaires institutionnels, issus de différents corps de métiers autour de projets visant à renforcer la coordination entre les acteurs de la prévention et de l'éducation, à favoriser les échanges d'informations, à améliorer la protection des victimes d'actes de délinquance et à lutter contre les récidives. Cette mission s'est traduite par la mise en place de projets tels que l'accueil de travaux d'intérêts généraux, l'installation d'une veille éducative, l'information auprès des populations vulnérables, les réunions hebdomadaires avec les Polices Nationale et Municipale. »

Dans le cadre de la politique de sécurité publique, j'ai été mandaté pour mettre en place l'installation d'un système de vidéoprotection afin de prévenir les atteintes à la sécurité des biens et des personnes, de sécuriser les espaces sensibles et d'améliorer la gestion des incidents.

À ce jour, 31 caméras sont en fonctionnement, 14 opérateurs de vidéoprotection et un responsable ont été recrutés. Être élu en charge de la tranquillité publique exige une disponibilité permanente (24 heures sur 24) pour remplir de façon efficace cette mission. »



## LOISIRS

→ Dimanche 1<sup>er</sup> avril**Le printemps musical de l'École de Musique**

L'École de Musique a fêté le printemps au Centre Cyrano et proposait plusieurs rendez-vous musicaux fin mars.

Le dernier à ne pas manquer aura lieu dimanche 1<sup>er</sup> avril à 17 h avec le spectacle *La cuisine de Josquin et Léonie* de Julien Joubert par les chorales de l'École de Musique au Centre Cyrano.

**Renseignements : École de Musique (121, Bld Charles de Gaulle) du lundi au vendredi de 14 h à 19 h - 01 34 11 30 80.**

→ Vendredi 6 avril

**Les enfants du Chœur Carpe Diem en concert au Cirque d'Hiver**

Les enfants du Chœur Carpe Diem de Sannois ont participé au concert donné par le Chœur Symphonique de Paris au Cirque d'Hiver Boulogne à Paris, le 31 mars et se produiront également le 6 avril.

Dans l'enceinte d'une arène, ils présenteront le drame de *La passion selon Saint-Matthieu* de Jean-Sébastien Bach, selon une configuration voulue par le compositeur : deux chœurs et deux orchestres se faisant face pour mieux exposer la dramaturgie de l'œuvre.

**Vendredi 6 avril à 20 h - Entrée : 15 € à 60 € - Tarif réduit pour les Sannois - Réservations : 06 33 27 38 09 - www.choeursymphonique.org**

→ Mardi 10 avril

**Gospel au Centre Cyrano**

Le groupe sannoisien « Gospel Chœurs à Cœur » sera sur la scène du Centre Cyrano, le mardi 10 avril, à 20 h 30, pour faire partager au public sa passion pour ce légendaire genre musical, avec un répertoire renouvelé. Pendant près d'1 h 30, 30 choristes entonneront une quinzaine de chants de gospel, certains empruntés au négro spirituals et à la soul mais également 2 chants en lingala, langue régionale du Congo. Pour les diriger, un chef de chœur et un pianiste issus du groupe « Gospel Dream », célèbre groupe de gospel cosmopolite de chanteurs et de musiciens noirs, seront présents. Ce concert exceptionnel, organisé dans le cadre des « Mardis Association », enchantera à coup sûr les spectateurs !

**Plein tarif : 7 €/tarif réduit : 5 € / - de 12 ans : gratuit.**

## CONCERTS À L'EMB

**Samedi 7 avril à 20 h 30 : Little Barrie/Lewis Floyd Henry (rock)**

L'EMB est fan du rock sulfureux et intemporel de Little Barrie depuis leur 1<sup>er</sup> album produit par Edwin Collins en 2005... Alors, quand l'occasion de les accueillir s'est enfin présentée, aucune hésitation ! Un son très actuel, des influences rythmn'blues, une voix unique, celle du leader Barrie Cadogan bien sûr, et des tubes pas racoleurs, la classe.

Lewis Floyd Henry, ce sont ceux qui l'ont vu en vrai qui en parlent le mieux : "L.FH a décidé tout ensemble d'être Bob Dylan, Jimi Hendrix et Motörhead" (*So music*); "Une magistrale claquette rock n'roll". (Concert and co)

**Tarifs : 5 €/10 €/12 €.**

**Vendredi 13 avril à 20 h 30 : Clinton Fearon (reggae) et Ciné - concert avec le documentaire : "Portrait de la musique jamaïcaine" de Pierre Simonin**

Clinton Fearon, l'ex-bassiste et chanteur des Gladiators (pendant 18 ans), compositeur des célèbres *Chatty Chatty*

*Mouth* et *Freedom Train*, poursuit une brillante carrière solo depuis plus de 20 ans. Après *Me deh Ya* élu album roots de l'année 2010 par le site reggae.fr, Clinton Fearon revient avec un album acoustique et une tournée solo guitare/chant, intimiste, émouvante et interactive !

Ce documentaire sur le reggae, inédit en DVD, présentera la Jamaïque, berceau du reggae et d'autres courants musicaux, comme le ska, le rock steady et plus récemment le rap. Basé sur des images d'archives exceptionnelles, il permet de rencontrer des grands noms de la musique jamaïcaine, tels que les Skatalites, Bunny Wailer, Toots and the Maytals, Justin Hinds ou Lee Scratch Perry.

**Tarifs : 5 €/10 €/12 €.**

**Vendredi 27 avril à 20 h 30 : Sallie Ford & The Sound Outside/King Charles (rock)**

Révélation des dernières Transmusicales de Rennes, la swinguante Sallie Ford fera grésiller les ondes de sa « Dirty Radio » vintage à l'enthousiasme furieusement contagieux. Un mélange rockabilly-pop rétro et moderne à la fois.

Le roi est mort, vive le

roi ! King Charles se la joue à la fois monarque, saltimbanque libertin, dandy rock et crooner groovy. Pas étonnant qu'il soit copain avec Charlie Winston. Il fait un carton en Angleterre depuis 2009, bientôt le sacre en France !

**Tarifs : 12 €/16 €/18 €.**

**Dimanche 29 avril à 18 h : Bernhoft (groove)/Elisa Jo**

Bernhoft est un soliste multi-instrumentiste hors du commun (batterie, basse, guitare, claviers), doublé d'un chanteur à la voix

modulée et maîtrisée digne des plus grands soulmen. Ayant déjà conquis son pays, la Norvège, il s'attaque désormais à l'Europe en faisant une halte à Sannois. Émotions garanties ! Elisa Jo n'a pas encore vingt ans mais le doute n'est pas permis, son talent est immense. La folk et la soul se bousculent, et avec son complice David, les chansons prennent forme. Benjamin Biolay a craqué, il a réalisé son premier disque.

**Tarifs : 12 €/16 €/18 €.**



**EMB : 01 39 80 01 39/www.emb-sannois.org**

**Billetterie ouverte mercredi, jeudi, vendredi et jours de concert de 14 h 30 à 19 h.**

## LES INSOLITES DE L'EMB

L'EMB vient de lancer un nouveau style de soirée intitulé « Les Insolites » qui propose des concerts dans un cadre différent.

Après un concert chez un particulier labellisé « J'ai en concert chez vous », le second rendez-vous était un ciné-concert.

Ce nouveau concept consiste à faire venir un artiste chez un Sannoisien qui souhaite organiser un concert chez lui en invitant amis et... voisins ! Les participants payent 5 € l'entrée et, en contrepartie, l'EMB leur propose de venir assister à un concert et de bénéficier du tarif réduit.

Le but est de faire découvrir un artiste, de proposer un concert à des personnes qui ne fréquentent pas les salles de concert mais aussi, à terme, de leur faire découvrir l'EMB qui est proche de chez eux.

Toute sorte de soirée insolite peut être proposée autour d'un concert. Si vous êtes intéressés, contactez l'EMB au 01 39 80 07 39 ou par mail : com@emb-sannois.org



## RAP À L'ÉCOLE ET AU COLLÈGE AVEC KOHND0

Depuis le mois d'octobre, le rappeur Kohndo, en résidence à l'EMB, intervient auprès des scolaires pour des ateliers d'écriture.

Ainsi, les élèves d'une classe de CM2 de l'école Gambetta ont rencontré Kohndo à trois reprises, de novembre à février, pour diverses actions : sensibilisation au rap et à son histoire, écoute comparative, réalisation d'un titre avec écriture, chant à deux voix, body percussions et création d'un blog.

Le 16 février dernier, ils ont rencontré les élèves du collège Jean Moulin à l'EMB afin de savoir ce que ces derniers vont réaliser avec Kohndo. En effet, le rappeur poursuit son action auprès des collégiens de 4<sup>e</sup> jusqu'en mai. Avec eux, il a déjà finalisé un clip réalisé en cours d'arts plastiques, et poursuit son action avec 4 séances de travail musical en cours de musique. Ces ateliers ont été réalisés dans le cadre du projet Educart proposé par l'ADIAM et le Conseil Général du Val d'Oise et du projet Arcadi proposé par la région Ile de France.

Après ces actions, Kohndo sera sur la scène de l'EMB au printemps ; les jeunes artistes seront bien sûr invités à venir l'applaudir. ■





## DU 6 MAI AU 15 JUILLET EXPOSITION BROUTIN AU MUSÉE UTRILLO-VALADON



Dans le cadre des « Signatures contemporaines », venez découvrir Christian Broutin, un artiste exceptionnel, qui vous fera entrer dans le monde du maxiréalisme et vous fera entrevoir d'autres aspects de ses créations.

Christian Broutin, né en 1933, est un artiste complet à la carrière de peintre, artiste graphique et illustrateur reconnu. Outre ses tableaux de grand format, des affiches de cinéma et des illustrations de livres seront exposées.

En effet, Christian Broutin a travaillé pour le cinéma et réalisé des affiches de films. Au Musée, on découvrira celle de *Jules et Jim* (Prix Toulouse-Lautrec en 1962) avec les dessins préparatoires.

Il a également illustré de nombreux livres dont des livres pour enfants comme, par exemple, dans la collection "J'observe", le livre intitulé *La Jungle* dont les dessins originaux seront présentés.

Enfin, des films dont un reportage sur l'artiste seront diffusés : le court-métrage "*La Corrida*", qui obtient le Prix Jean Vigo en 1975 et fait partie de la sélection officielle du Festival de Cannes et trois émissions "Tac au Tac" : *Le Mont Saint-Michel*, *Tâches* et *La Pomme*, diffusées à la télévision en septembre et octobre 1975.

Une exposition à ne pas manquer que vous découvrirez le mois prochain. À noter sur vos agendas! ■

**Musée Utrillo-Valadon - Place du Général Leclerc - Du mercredi au dimanche de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h - Entrée : 1 €.**

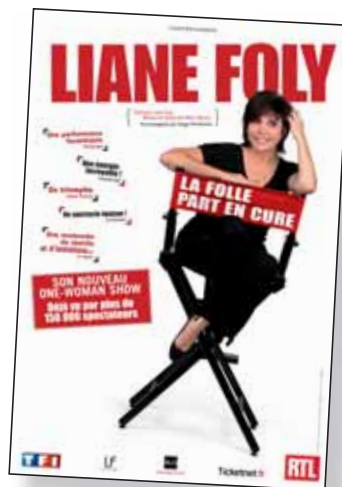
## VENDREDI 13 AVRIL ONE WOMAN SHOW DE LIANE FOLY AU CENTRE CYRANO

Trois ans après *La folle parenthèse*, Liane Foly a débuté sa nouvelle tournée française. Dans son spectacle *La folle part en cure*, Liane Foly est imitatrice et est accompagnée sur scène par le compositeur, claviériste et arrangeur, Serge Perathoner.

Dans cette nouvelle aventure délirante, 2012 est annoncée comme la fin du monde. Dès lors, plus une minute à perdre : une cure de remise en forme par le rire s'impose! Durant sa cure, la « folle » va croiser le chemin de personnalités politiques et du show-biz de Lady Gaga à Mylène Farmer, en passant par Zaz, Christophe Maé, Joe Dassin, Isabelle Mergault, Johnny et Laëtitia Halliday mais aussi Nicolas et Cécilia Sarkozy, Ségolène Royal...

Une heure trente de rire et de pure détente! ■

**Vendredi 13 avril - 20 h 30 - Centre Cyrano - Tarifs : 22 €/20 €/18 €.**



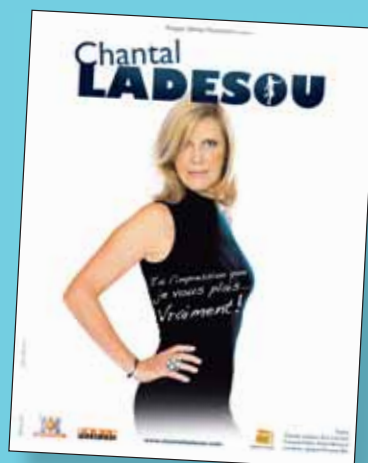
## PENSEZ À RÉSERVER VOS SPECTACLES DES PROCHAINS MOIS :

• **Vendredi 4 mai à 20 h 30 :**  
**Théâtre *Le clan des héritiers* de Saul O' Hara**  
Tarifs : 22 €/20 €/15 €.



Gràce de Capitani  
dans *Le clan des héritiers*

• **Samedi 16 juin à 20 h 30 :**  
**One woman show de Chantal Ladesou**  
*J'ai l'impression que je vous plais...*  
Tarifs : 22 €/20 €/18 €.



**Billetterie ouverte mardi, jeudi et dimanche de 9 h à 12 h 30/mercredi et vendredi de 14 h à 18 h. Renseignements : 01 39 81 81 56.**

# MLA

→ Jusqu'au 11 avril

## EXPOSITION « L'ARBRE ET LA FORÊT LA NUIT »

par les ateliers arts plastiques de la MLA



La nuit tombée, certains arbres se transforment et apparaissent comme des personnages parfois inquiétants, sortis de notre imagination... De drôles d'habitants se cachent dans les branches et l'on ne sait jamais ce que l'on peut trouver au détour d'un bosquet... L'exposition *L'arbre et la forêt la nuit* présente les travaux réalisés lors des ateliers arts plastiques enfants et adultes sous la conduite de Marie-Josée Drouet ; à découvrir à la MLA jusqu'au 11 avril.

**Entrée libre du lundi au vendredi de 10 h à 12 h et de 14 h à 19 h - samedi de 10 h à 18 h.**

→ 16, 18, 20, 23, 25 et 27 avril

## STAGE DE STREET DANCE À LA MLA

Les jeunes, à partir de 10 ans, pourront participer à un stage de Street dance, les 16, 18, 20, 23, 25 et 27 avril, de 14 h à 16 h, à la Maison des Loisirs et des Arts. La dénomination « Street dance » regroupe des danses évoluant sur des musiques très rythmiques. Les mouvements se veulent rapides et mélangés à des déplacements « glissés » que l'on retrouve dans le break dance, le poppin ou encore le free style pour une liberté totale des danseurs. À découvrir...

**Tarifs du stage : Sannoisien : 20 € Non Sannoisien : 23 €.**

**Inscriptions jusqu'au mercredi 11 avril inclus. Renseignements : MLA : 01 34 11 30 78.**

→ 13 et 14 avril

## ATELIER ENCADREMENT ET CALLIGRAPHIE

**Vendredi 13 avril**

Atelier encadrement avec Sylvie Canciani.

- de 9 h à 12 h : débutants
- de 14 h à 17 h : confirmés

**Atelier adultes.**

**Samedi 14 avril de 14 h 30 à 17 h 30**

Atelier de calligraphie avec Stéphanie Devaux.

**Atelier à partir de 15 ans.**

**Tarifs de ces deux ateliers :**

**Sannoisien : 10 € la séance Non Sannoisien : 12 € la séance.**



## LOISIRS

8 avril

## Chasse aux œufs au Moulin



Le Moulin fêtera Pâques en organisant une chasse aux œufs dimanche 8 avril à partir de 14 h ! Les enfants sont invités à venir chercher des œufs de Pâques cachés en différents endroits

selon des couleurs par tranches d'âges : jaune pour les 3 - 6 ans, bleu pour les 6 - 10 ans et rouge pour les 10-14 ans. Une fois les œufs de leur catégorie trouvés, les enfants les déposeront dans des paniers et récupéreront à la fin leurs chocolats en guise de récompense. Sur place, ils pourront également réaliser des sets de tables « Souvenirs de nos Pâques au Moulin », faire des coloriages et bien sûr, se faire maquiller. Le Moulin sera ouvert au public pour des visites libres à partir de 13 h et on pourra également goûter en famille sur place. Une belle journée de Pâques en perspective !

**Chasse aux œufs : 14 h - 15 h - 16 h - 17 h (durée : 15 à 20 mn) : gratuit.**  
**Visite du Moulin de 13 h à 18 h (dernière visite à 17 h 30) - Plein tarif : 3 €/Tarif réduit : 2,50 €/Sannoisiens : 2 €/Étudiants de - 26 ans : gratuit.**  
**Collation : crêpe : 1 €/verre de boisson fraîche ou chaude : 1 €.**

Dimanche 15 avril

## Bourse aux jouets et aux vêtements : inscrivez-vous !



Le Comité des Fêtes des Écoles Publiques organise, au profit de la

Caisse des Écoles, une grande bourse aux jouets et aux vêtements, dimanche 15 avril, de 9 h à 17 h, au Centre Cyrano. Jeux, jouets, livres d'enfants, vêtements, maroquinerie... les articles seront variés et il y en aura pour tous les goûts !

Si vous souhaitez participer, vous pouvez vous inscrire jusqu'au 13 avril inclus au 06 27 25 73 47.

**Tarif : 10 € la table de 1,20 m**



MERCREDI 4 AVRIL

## OUVERTURE D'UN ECOPARK ADVENTURES AU BOIS DE L'ERMITAGE !



Un parc aventure dans les arbres nommé « Ecopark Adventures » ouvrira ses portes le mercredi 4 avril à 13 h à Sannois, sur le terrain de la Fondation d'Auteuil !

Ce parc à thème fonctionnera sans électricité et offrira aux familles un loisir sportif et écologique. D'ailleurs, les travaux de réalisation se sont inscrits dans une démarche de développement durable : en effet, le bois qui a été découpé sur le terrain servira à faire du bois de chauffage et des copeaux qui protégeront les sentiers. Six parcours avec différents niveaux de difficultés, seront proposés. Petits et grands pourront avoir des sensations fortes ! Les hauteurs des parcours iront d'un mètre à 30 mètres de haut.



Accessible dès 3 ans, le parc est parfaitement sécurisé : les équipements ont été certifiés par un expert indépendant, les arbres servant de support seront inspectés régulièrement par un expert sylvicole, les normes françaises et européennes sont strictement appliquées et tous les opérateurs reçoivent une formation diplômante spécifique (CQP-OPAH : Certification de Qualification

Professionnel des Opérateurs de Parcours Acrobatique en Hauteur) pour veiller à la sécurité des participants. Ecopark Adventures sera le seul parc aventure d'Île-de-France à proposer sur l'ensemble de ses parcours un système innovant de ligne de vie continue, qui empêche de se décrocher seul en hauteur et de tomber. Il sera aussi le seul à n'imposer aucune limite de temps à ses participants, afin qu'ils puissent profiter de tous les équipements tranquillement. ■



## TARIFS ET PÉRIODE D'OUVERTURE

Tarifs publics 2012 de l'Ecopark Adventures

	Individuel	Famille (5 personnes)	Groupe (10 personnes)
<b>Adulte</b> (à partir de 14 ans)	21 €	20 €	19 €
<b>Juniors</b> (de 10 à 13 ans)	18 €	17 €	16 €
<b>Enfants</b> (de 6 à 9 ans)	13 €	12 €	11 €
<b>Enfants</b> (de 3 à 5 ans)	9 €	8 €	7 €

Période d'ouverture : avril à novembre

Ouverture tous les mercredis, samedis et dimanches, les jours fériés et tous les jours pendant les vacances scolaires de 13 h à 19 h et dès 10 h 30 en juillet-août.

Entrée de l'Ecopark Adventures : Rond-Point de l'Ermitage.

## COMPÉTITION

## « PREMIER PAS PONGISTE » AVEC L'OSS TENNIS DE TABLE

Le club de l'Olympique Sportive Sannois Tennis de Table organise la compétition 2012 « Premier Pas Pongiste » en partenariat avec l'école Jules Ferry, jeudi 5 et vendredi 6 avril, de 16 h 45 à 19 h, à l'école Jules Ferry.

Cette compétition, qui permet de s'initier au tennis de table, est exclusivement réservée aux élèves de l'école Jules Ferry. La journée du jeudi 5 avril concerne les classes de CE1 et CE2 et le vendredi 6 avril les classes de CM1 et CM2.

Cette collaboration est née d'une volonté du club de faire connaître le tennis de table à la jeune génération. C'est pourquoi il a développé des partenariats avec l'école Jules Ferry et notamment avec l'École Multi-Sports. ■

Renseignements : Daniel Vaudatin - Président de l'OSS Tennis de Table : 06 84 90 44 57.





## FLEURISSEMENT 2012 UN CHALLENGE POUR 3 FLEURS !



Comme tous les deux ans, la Ville de Sannois recevra, au début de l'été, les membres du jury du concours des « Villes et villages fleuris » pour remettre en jeu les « trois fleurs », distinction obtenue en 2006. Face à cet enjeu, les agents du service Paysages vont donc veiller à ce que le fleurissement et les espaces verts de Sannois soient particulièrement en beauté pour offrir aux habitants et visiteurs un cadre de vie harmonieux. Pour ce printemps 2012, différentes tendances se dégagent. Tout d'abord,

l'accent sera mis sur des couleurs dominantes que l'on retrouvera aux différents points de la ville. Le bleu, le blanc, le gris seront mis plus particulièrement à l'honneur ainsi que des touches de couleurs plus chaudes, jaune, orange, rouge. Les effets de masse et les contrastes seront recherchés ainsi que les complémentarités entre espèces afin d'obtenir des massifs de formes agréables tout en ayant un nombre relativement restreint de plantes. Outre les graminées, une dizaine de massifs sera plantée en vivaces,

ce qui permettra de maintenir de la végétation l'hiver, d'offrir du fleurissement à la belle saison mais également, de faire des économies d'eau et de construire des espaces verts plus « durables ». Enfin, certains éléments de décor en bois seront installés par endroit pour rappeler la thématique « Arbres et forêt - Usages du bois » de l'année 2012.

En attendant le passage des jurés du concours des « Villes et villages fleuris », ce seront les Sannoisiens eux-mêmes qui profiteront en premier et qui apprécieront certainement ces créations florales. Notons également que le civisme des habitants permettant de maintenir la ville propre est un atout supplémentaire pour garder la distinction des « trois fleurs ». ■



## UN DÉCOR FLORAL DEVANT L'HÔTEL DE VILLE

Pour le printemps 2012, le service Paysages de la Ville va construire, à partir d'avril, un nouveau décor floral qui se tiendra sur la place de l'Hôtel de Ville jusqu'à la fin octobre. Succédant au décor « Arbres et forêt » de l'année 2011, tout en courbes et rondeurs qui avait permis de voir chênes, hêtres, épicéas et bouleaux surgir du parvis, la réalisation 2012 prendra l'exact contrepied du précédent décor en proposant des ensembles rectilignes aux formes sobres et épurées.

Construit comme un trompe-l'œil, ce décor aura plusieurs dimensions selon l'endroit où l'on se trouve. Percé d'allées et de placettes accueillantes, il sera une invitation pour le promeneur à venir en découvrir les perspectives inédites.

Décor inspiré par Piet Mondrian, célèbre peintre du xx<sup>e</sup> siècle, ce seront les trois couleurs primaires bleu, rouge et jaune qui se déclineront à travers tout un nuancier de variétés florales de formes et de tailles différentes.

Enfin, pour faire écho à la thématique 2012 axée sur les « Usages du bois », le noble matériau sera à l'honneur à travers les contenants, bacs, structures des massifs, bancs ainsi que des pergolas qui apporteront de l'ombre. Une exposition temporaire viendra présenter au public les différents métiers du bois en montrant comment l'homme

se réapproprie aujourd'hui ce matériau incomparable. ■



Croquis du futur décor floral

## LOISIRS

### Une fontaine allée de Cormeilles

À l'occasion des travaux de réfection de voirie de l'allée de Cormeilles, la Municipalité a saisi l'opportunité de valoriser la source située à cet endroit (en face du numéro 4 bis) ! Datant du XVIII<sup>e</sup> siècle et vestige d'un temps où les habitations n'étaient pas encore équipées d'eau courante, cette source recueille les eaux provenant de la butte de Sannois. Elle est constituée d'un escalier étroit menant à une petite salle voûtée où se trouve un déversoir alimenté par deux filets d'eau. Le trop-plein s'échappe par une rigole qui vient se déverser dans un regard situé place du Cèdre. Pour des raisons de sécurité, la fontaine et son escalier d'accès seront protégés par des grilles mais l'aménagement sera fait pour que les éléments soient visibles par les promeneurs depuis la rue.

### Samedi 12 mai Préparez vos boutures pour le Troc plantes !

Dans le cadre du Marché aux Fleurs qui aura lieu le samedi 12 mai, le service des Espaces Verts organisera sur son stand un « Troc plantes » pour vous permettre d'échanger vos plantes, boutures ou graines en surplus contre d'autres plantes.

Le troc plantes sera également l'occasion de rencontrer d'autres jardiniers amateurs passionnés, de partager des savoirs, d'échanger des conseils. C'est aussi un geste de développement durable, un moment de convivialité et de partage autour des plantes ! Les plantes seront à déposer le matin sur le stand des Espaces Verts. Elles seront étiquetées (nom de la plante, variété) et des points leur seront attribués en fonction de leur état, de leur taille, de leur rareté. Les échanges auront ensuite lieu dans l'après-midi. Préparez donc dès à présent vos semis et boutures !

Renseignements auprès des Services Techniques : 01 39 98 20 60.

### Recherche pots en terre

Le service Paysages cherche à récupérer des pots en terre cuite même abîmés mais non vernis et non peints. Ceux-ci seront ensuite cassés et utilisés afin de réaliser un paillage minéral au pied des plantes des massifs. Le dépôt sera fait lors du Marché aux Fleurs au stand du Troc plantes.





**Jusqu'au dimanche 1<sup>er</sup> avril**

10h-12h et 14h-18h du mercredi au dimanche

**Exposition « Réalité poétique » par Nicole Rousseau-Grolée et sculptures de Danièle Dekeyser**  
Musée Utrillo-Valadon - Entrée : 1 €

**Jusqu'au mardi 11 avril**

10h-12h et 14h-19h du lundi au vendredi/10h-18h le samedi

**Exposition « L'arbre et la forêt la nuit » par les ateliers arts plastiques de la MLA**  
MLA - Entrée libre

**Dimanche 1<sup>er</sup> avril**

9h-12h  
**La Municipalité au marché**  
Marché couvert - Centre Cyrano

9h-12h30  
**La Municipalité et les Conseils de quartiers à la rencontre des habitants**  
Parvis de la Mairie

17h  
**Spéctacle musical par l'École de Musique**  
Centre Cyrano - Renseignements et tarifs : École de Musique

**Mardi 3 avril**

14h30-19h  
**Thé dansant : orchestre Didier Couturier**  
Centre Cyrano - Tarifs : 7 €/8 €/8,50 €

20h45  
**Réunion du Conseil de quartier Loges/Gambetta**  
Self école Gambetta

**Mercredis 4, 11 et 18 avril**

10h-11h  
**Atelier parents-enfants sur la marionnette**  
LAEP du Moulin - Inscriptions au CAS



**Mercredi 4 avril**

10h30-11h30 (3-6 ans)  
15h-16h30 (6 ans et plus)  
**Raconte-moi le mercredi**  
Médiathèque - Entrée libre

13h  
**Ouverture de l'Écopark Adventures**  
Terrain de la Fondation d'Auteuil



15h et 20h30  
**Cinéma : A l'aveugle**  
Centre Cyrano - Tarifs : 4 €/5 €

16h-17h30  
**Café des Seniors**  
Maison des Seniors - Inscriptions : 01 39 98 35 00

**20h30**

**Réunion du Conseil de quartier Les Carreaux/Gaston Ramon**  
Ecole Gaston Ramon

**Jeudi 5 avril**

20h30  
**Réunion du Conseil de quartier Centre Ville/Bel Air**  
Hôtel de Ville

**Samedi 7 avril**

18h  
**Football : 16<sup>e</sup> journée de CFA2 Groupe A - Entente SSG/Beauvais**  
Stade Michel Hidalgo

18h-23h  
**Basket-ball : match national 2 seniors : Sannois/Coulaines**  
Palais des Sports Jean-Claude Bouttier

18h-24h  
**Football américain : match seniors : Gaulois de Sannois/Les Gladiateurs de La Queue-en-Brie**  
Stade Auguste Delaune

20h30  
**Concert Little Barrie/Lewis Floyd Henry**  
EMB - Tarifs : 5 €/10 €/12 €



**Dimanche 8 avril**

9h-12h30  
**Distribution d'œufs en chocolat**  
Marché couvert - Centre Cyrano



10h-13h30  
**Basket-ball : match juniors : Sannois/Rueil-Malmaison**  
Palais des Sports Jean-Claude Bouttier

13h-18h (dernière visite à 17h30)  
**Visite du Moulin**  
Rue des Moulins - Tarifs : 2 €/2,50 €/3 €/étudiant - de 26 ans : gratuit  
Crêpe : 1 €  
Boisson : 1 €



14h-15h-16h-17h  
**Chasse aux œufs au Moulin**  
Rue des Moulins - Gratuit

14h-16h  
**Futsal : match seniors**  
Gymnase Voltaire

**Mardi 10 avril**

20h30  
**Réunion du Conseil de quartier du Moulin**  
École Émile Roux

20h30  
**Concert « Gospel Chœurs à Cœur »**  
Centre Cyrano - Tarifs : 5 €/7 €/12 ans : gratuit

**Mercredi 11 avril**

10h30  
**Comptines et formulettes (moins de 3 ans accompagnés des parents)**  
Médiathèque - Entrée libre

15h et 20h30  
**Cinéma : Possessions**  
Centre Cyrano - Tarifs : 4 €/5 €



**Jeudi 12 avril**

20h30  
**Réunion du Conseil de quartier Pasteur**  
Self école Pasteur

**Vendredi 13 avril**

9h-12h (débutants)  
14h-17h (confirmés)  
**Atelier d'encadrement**  
MLA - Tarifs : 10 €/12 €



15h  
**Conférence sur la téléassistance pour les seniors**  
Hôtel de Ville - Salle du Conseil Municipal

20h30  
**One woman show de Liane Foly**  
Centre Cyrano - Tarifs : 18 €/20 €/22 €



20h30  
**Concert Clinton Fearon/ Ciné-concert sur la musique de la Jamaïque**  
EMB - Tarifs : 5 €/10 €/12 €



20h45  
**Réunion du Conseil de quartier Voltaire**  
Hôtel de Ville

**Samedi 14 avril**  
10h-12h  
**Forum des séjours d'été**  
Salle de restauration école Henri Dunant - Entrée libre



**14h30-17h30**

**Atelier de calligraphie à partir de 15 ans**  
MLA - Tarifs : 10 €/12 €



18h  
**Football : 23<sup>e</sup> journée de CFA2 Groupe A**  
Entente SSG/Rouen  
Stade Michel Hidalgo

**Dimanche 15 avril**  
9h-17h  
**Bourse aux jouets et aux vêtements**  
Centre Cyrano - Entrée libre  
Inscriptions jusqu'au 13 avril : 06 27 25 73 47 - Tarif : 10 € la table de 1,20 m



13h-17h  
**Volley-ball : match seniors : Sannois/Franconville**  
Gymnase Voltaire

**Lundi 16, mercredi 18, vendredi 20, lundi 23, mercredi 25 et vendredi 27 avril**

14h-16h  
**Stage de street dance**  
MLA - Tarifs : 20 €/22 € - Inscription jusqu'au 11 avril



**Mardi 17 avril**  
16h  
**Goûter indien pour les seniors**  
Résidence Maurice Utrillo

**Mercredi 18 avril**

14h  
**Ciné-jeunes : Happy feet 2**  
Centre Cyrano - Tarifs : 4 €/5 €



**16h et 20h30**  
**Cinéma : Comme un chef**  
Centre Cyrano - Tarifs : 4 €/5 €



**Jeudi 19, vendredi 20, lundi 23 et mardi 24 avril**

10h-12h  
**Atelier marionnettes pour les seniors**  
Maison des Seniors - Inscriptions au CAS



**Mardi 24 avril**  
9h

**Un temps en musique avec les tout-petits pour les seniors**  
Maison de l'Enfance/École de Musique - Inscription au CAS.

**Mercredi 25 avril**

15h et 20h30  
**Cinéma : Nos plus belles vacances**  
Centre Cyrano - Tarifs : 4 €/5 €



**Vendredi 27 avril**

20h30  
**Concert Sallie Ford & The Sound Outside/King Charles**  
EMB - Tarifs : 12 €/16 €/18 €



**Samedi 28 avril**

18h  
**25<sup>e</sup> journée de CFA2 groupe A**  
Entente SSG/Eu  
Stade Michel Hidalgo

**Dimanche 29 avril**

11h  
**Journée nationale des Déportés**  
Rassemblement et dépôt de gerbes - Stèle des FFI - rue Pozzi

14h-16h  
**Futsal : match seniors**  
Gymnase Voltaire

18h  
**Concert Bernhoft/Elisa Jo**  
EMB - Tarifs : 12 €/16 €/18 €



■ ANIMATIONS CULTURELLES  
01 39 98 21 44 – culture@sannois.org

Centre Cyrano  
01 39 81 81 56 – cyrano.sannois@wanadoo.fr  
Musée Utrillo-Valadon  
01 39 98 21 13 – musees.sannois@sannois.org  
Musée de la Boxe  
Palais des Sports Jean-Claude Bouttier  
01 39 98 21 13 – musees.sannois@sannois.org  
Médiathèque municipale  
01 39 81 80 17 – mediatheque@sannois.org  
Maison des Loisirs et des Arts  
01 34 11 30 78 – mla.sannois@wanadoo.fr

École de Musique  
01 34 11 30 80 – sannois.edm@wanadoo.fr  
EMB  
01 39 80 01 39 – com@emb.sannois.org – www.emb-sannois.org

■ SERVICES SCOLAIRE/JEUNESSE  
01 39 98 20 70  
Service jeunesse  
animation-jeunesse@sannois.org  
Service scolaire  
affaires.scolaires@sannois.org

■ MANIFESTATIONS SPORTIVES  
01 39 98 20 85 – sports@sannois.org

■ POLITIQUE DES QUARTIERS  
01 39 98 20 25 – politique.des.quartiers@sannois.org

■ SOLIDARITÉ  
Centre d'Action Sociale (C.A.S.)  
01 39 98 35 00 – service.social@sannois.org

■ POUR TOUTE AUTRE INFORMATION  
01 39 98 20 00

■ VOUS ORGANISEZ UNE MANIFESTATION ?  
CONTACTEZ-NOUS  
01 39 98 20 48/21 02

Retrouvez les adresses des équipements de la ville sur le site

**www.ville-sannois.fr**



# SYNTHÈSE DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 15 MARS 2012

→ **Présentation à l'Assemblée Délibérante du Débat d'Orientations Budgétaires** préfigurant les priorités qui seront affichées dans le Budget Primitif 2012.

→ **Présentation du budget annexe du stationnement payant 2012** qui s'équilibre à hauteur de 123 000 € en investissement et de 294 000 € en fonctionnement.

→ **Revalorisation de 2,41 % des tarifs de droits de place** du marché Cyrano et de la redevance versée à la Ville par la SOMAREP (Société des Marchés de la Région Parisienne - chargée de la gestion du marché par contrat de délégation de service public) à partir du 1<sup>er</sup> mars 2012.

→ **Renouvellement de la convention d'adhésion à l'IFAC 95** (Institut de Formation d'Animation et de Conseil) pour 2012. Cette adhésion permet, entre autres, de bénéficier de tarifs préférentiels sur certaines prestations notamment pour les jeunes en formation professionnelle. Le coût de l'adhésion 2012 est de 3 368,82 € (0,13 € x 25 914 habitants).

→ **Prise en compte de nouvelles modalités** concernant les procédures adaptées et les marchés publics.

## TRIBUNE LIBRE

En application de l'article L.2 121-27-1 de la loi du 27 février 2002 du Code général des collectivités territoriales, cette page est destinée à la libre expression politique des conseillers municipaux. La rédaction décline toute responsabilité sur la teneur des propos.

### UNION POUR SANNOIS

La Ville de Sannois, par la réalisation de *Sannois en Direct*, journal mensuel d'informations municipales, tient à ce que ses habitants soient correctement informés en différents domaines : travaux, urbanisme, vie des quartiers, social, culture, sport, vie associative.

Le magazine est rédigé par une équipe qui a à cœur de donner le maximum d'informations, sous ma responsabilité en tant que Directeur de la Publication. Tous les écrits et dossiers qui sont traités, sont rédigés et soumis aux réglementations de la presse.

Aussi, suite au terme de « nombreuses désinformations » employé par l'opposition municipale, je m'insurge en faux. De tels propos méprisent le travail effectué par la rédaction du journal, le personnel communal et les associations qui transmettent les informations.

Tout comme des journalistes, les rédacteurs sont soumis à une clause de conscience et la publication de notre journal relève de la loi sur la presse du 29 juillet 1881.

La politique de communication de notre commune est guidée par l'intérêt local et la majorité municipale qui s'y attèle, ne souhaite qu'une chose : informer du mieux possible tous les Sannoisiens.

**Yanick PATERNOTTE**  
Directeur de la Publication  
Maire de Sannois  
Député du Val d'Oise

### AGIR POUR LES SANNOISIENS

#### À Sannois, Expression libre... mais sous contrôle !

Le mois dernier, dans un droit de réponse non signé, la majorité municipale, a critiqué la tribune libre de notre groupe. En concertation avec l'association de défense des locataires et résidents, nous maintenons l'intégralité de notre propos.

Sur le fond, le seul espace d'expression publique de notre groupe est limité dans *Sannois en Direct* à cette tribune libre de 1 500 signes maximum (espaces compris). Le texte devant parvenir au cabinet du maire au plus tard le 9 du mois. Si la majorité est libre de son propos, nous ne pouvons accepter d'être constamment parasités par un droit de réponse qui va à l'encontre du caractère libre de notre tribune. Cette pratique vise à annuler ou délégitimer l'expression de notre groupe sans que celui-ci puisse répondre. Ainsi, de telles pratiques pervertissent l'idée même de libre expression démocratique. C'est une manière méprisante de clore le débat (c'est habituel avec cette majorité), mais surtout peu respectueuse à l'égard des Sannoisiens. L'attention que la municipalité devrait porter aux inquiétudes exprimées par l'association des locataires et résidents du Moulin mérite mieux que de telles manœuvres.

Pour notre part nous ne regrettons qu'une chose : Le peu de place laissé à l'opposition pour apporter son droit de réponse aux nombreuses désinformations de la majorité municipale. Nous exigeons le respect du maigre espace qui nous est attribué pour notre tribune de libre expression.

**Christophe DULOARD**  
Conseiller Municipal  
Pour le groupe Socialiste et apparentés

### UNION À GAUCHE AVEC VOUS SANNOIS POUR TOUS

#### Les Élus locaux refusent le chantage financier

Après la rencontre avec les associations d'élus à l'Élysée, les discussions se sont conclues sur un constat de désaccord. Les responsables publics refusent d'être « les boucs émissaires » de la stratégie du président, visant à faire de la réduction des dépenses sociales son arme de campagne.

Argument majeur du candidat UMP : les effectifs des agents publics pèsent lourd dans les budgets locaux. Alors que les conséquences de la révision générale des politiques publiques commencent à être largement critiquées, le Président souhaite que les collectivités suivent un mouvement identique, en réduisant le nombre de fonctionnaires.

Pour ce faire, il propose, à l'image des logiques européennes, « un pacte de stabilité » aux décideurs locaux. Il a de nouveau déballé ses pistes de campagne, en affirmant que ce pacte d'austérité pourrait être mis en œuvre dans la loi de finances pour 2013. Ce pacte permettrait de « fixer la trajectoire des objectifs en matière d'emplois et d'effectifs ». Une belle formule pour expliquer que les services publics locaux devront fonctionner avec toujours moins de moyens.

Le premier ministre a expliqué qu'un système de bonus malus, récompensant les collectivités « vertueuses », serait à l'étude. Cette annonce, contraire au principe constitutionnel de libre administration des collectivités territoriales, a provoqué des réactions négatives parmi les élus locaux.

Nous continuerons de combattre ces mesures.

**Josiane JEANTILS**  
Conseillère Municipale  
Groupe Communiste



## INFOS

### CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES (CAF)

Assistante sociale  
Permanences au Centre d'Action Sociale  
26-28, avenue Damiette, tous les lundis matins  
et un vendredi après-midi sur deux.  
Prendre rendez-vous au 01 34 26 46 31/  
01 34 26 46 32/01 34 26 46 33.

**Accueil CAF**  
92, bd Héloïse à Argenteuil, lundi, mardi, jeudi  
et vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h  
ou à Saint-Gratien, lundi de 13 h 30 à 16 h, à la  
Maison des services publics, Centre commercial  
"Les Raguenets".

### RETRAITE COMPLÉMENTAIRE

Centre d'Information et de Coordination de  
l'Action Sociale (C.I.C.A.S.)  
Contact : 0 820 20 07 01.

### ASSOCIATIONS

Le statut, la composition du conseil  
d'administration et tout changement (adresse,  
conseil d'administration...) doit être signalé au :  
**Service des Relations Publiques :**  
01 39 98 21 01.  
Ces informations sont nécessaires pour la bonne  
gestion des dossiers.

### COMMERCES

Si vous reprenez un commerce existant ou si vous  
vous installez à Sannois, faites-le nous savoir.  
**Contact :**  
Service Économie : 01 39 98 21 19.  
Service Relations Publiques : 01 39 98 21 01.

### SERVICES ADMINISTRATIFS

**Aide aux démarches administratives**  
Permanences au Centre d'Action Sociale - 26-  
28, avenue Damiette - de 14 h à 17 h 30 sur  
rendez-vous uniquement  
01 39 98 35 00.



## Sannois ville propre

Pour la protection de l'environnement et l'amélioration  
du cadre de vie, respectez les règles de tri pour chaque  
déchet :



### ORDURES MÉNAGÈRES (BAC MARRON)

Collecte le matin, à partir de 5 h 15 :  
sortir le conteneur la veille de la collecte,  
à partir de 19 h (17 h pour les habitats  
collectifs). Il doit être rentré dans l'heure  
qui suit la collecte, au plus tard à 13 h.

### EMBALLAGES ET PAPIER (BAC JAUNE)

Collecte le soir, à partir de 19 h 30 : sortir  
le conteneur le soir, à partir de 19 h. Il  
doit être rentré au plus tard avant 9 h, le  
lendemain matin.

### VERRE (BAC VERT)

Collecte le matin, à partir de 7 h : sortir  
le conteneur, avec le bac jaune, la veille  
au soir et le rentrer le lendemain, dans  
l'heure qui suit la collecte, au plus tard à  
13 h.

### JOUR DE RAMASSAGE

Il varie en fonction du type d'habitation,  
pavillonnaire ou collectif. Le calendrier,  
distribué à chaque habitant,  
est disponible en Mairie et peut être  
demandé au Syndicat Émeraude.  
En cas d'infraction, une verbalisation peut  
être effectuée sur la base du non-respect  
de l'arrêté municipal réglementant  
les heures de sortie et de rentrée des  
bacs roulants pour ordures ménagères  
(amende de 11 € à 35 €).

### OBJETS ENCOMBRANTS

Les objets encombrants ne comprennent  
pas les gravats, les blocs de béton, les  
déchets de végétaux, les toxiques qui  
sont à déposer à l'éco-site. Ils doivent être  
sortis la veille du jour de ramassage à  
partir de 19 h.

Prochains jours de ramassage  
Secteur 1 : 5 avril - Secteur 2 : 12 avril  
Secteur 3 : 19 avril - Secteur 4 : 26 avril.

### PRODUITS TOXIQUES

Peintures, solvants, huiles, batteries,  
produits de nettoyage, produits  
phytosanitaires... : à déposer à l'éco-site  
du Plessis-Bouchard.

### ÉCRANS DE TÉLÉVISION

Depuis le 1<sup>er</sup> mars 2010, ils doivent être  
déposés dans une filière appropriée.  
La reprise "1 pour 1" est à privilégier :  
lors de l'achat d'un appareil neuf,  
le distributeur a l'obligation de reprendre  
l'appareil usagé. L'apport à l'éco-site :  
l'écran sera repris pour être recyclé.

### CLICHÉS DE RADIO

À déposer auprès du Centre Médico-Social  
46, bd Charles de Gaulle - 01 39 81 23 99.

Éco-site du Plessis-Bouchard • 12, rue Marcel Dassault • Parc d'activités des Colonnes •  
01 34 11 92 92 • Ouvert de 10 h à 20 h sans interruption les lundi, mercredi, vendredi, samedi,  
dimanche et de 14 h à 20 h les mardi et jeudi (horaires d'été du 1<sup>er</sup> avril au 30 septembre) • Se munir  
d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

Renseignements : Syndicat Émeraude : 01 34 11 92 92/syndicat.emeraude@wanadoo.fr

## SERVICES DE GARDE

### MÉDECINS

Le système de permanence des soins dans le département du Val d'Oise a été modifié. Au cours des  
nuits (de 20 h à 8 h), des week-ends et des jours fériés, les personnes ayant besoin d'un **médecin  
d'urgence** doivent composer le **15**. Elles seront en contact avec un médecin régulateur libéral  
qui leur donnera des informations sur le moyen le plus adapté pour résoudre la situation médicale  
urgente. Ce système est contrôlé par l'association des médecins libéraux pour la Permanence des Soins  
qui dépend directement du Conseil Départemental de l'Ordre des Médecins du Val d'Oise.

**SOS Médecins 01 30 40 12 12**

**Le cabinet de votre médecin est fermé ?** Vous trouverez une **permanence à la Maison  
Médicale de garde d'Argenteuil** (01 34 23 17 87/17 88), dans l'enceinte de l'hôpital Victor Dupouy  
(69, rue du Lieutenant-colonel Prud'hon - 01 34 23 24 25), tous les soirs de 20 h à minuit, le samedi  
de 16 h à minuit, le dimanche et les jours fériés de 10 h à 14 h et de 16 h à minuit.

### PHARMACIES DE GARDE

**Les dimanches et jours fériés**, la pharmacie de garde doit être inscrite sur la vitrine de toutes  
les pharmacies.

**Après 20 h**, quel que soit le jour, **le demandeur doit se rendre au commissariat  
d'Argenteuil, muni d'une ordonnance du jour** (il s'agit d'un service d'urgence) et d'un  
justificatif d'identité.

## À L'HÔTEL DE VILLE...

### PERMANENCE DU MAIRE

**Yanick Paternotte**, Maire de Sannois  
- Député du Val d'Oise - Président de  
l'Union des Maires du Val d'Oise - vous  
reçoit, avec les adjoints, **le lundi de  
18 h à 19 h, sans rendez-vous** à  
l'Hôtel de Ville (4<sup>e</sup> étage).

M. le Maire vous donne également  
**rendez-vous au marché le premier  
dimanche de chaque mois, avec les  
élus de la Municipalité.**



### CONSEIL MUNICIPAL

**Pas de conseil municipal en avril**

Une synthèse du compte-rendu du  
précédent conseil est affichée sur les  
panneaux administratifs à l'extérieur de  
l'Hôtel de Ville dans les 8 jours suivant la  
séance. Le compte-rendu intégral figure  
sur le site Internet de la ville :

[www.ville-sannois.fr](http://www.ville-sannois.fr)

## Un Mémo Tri pour jeter utile...

Où jeter quoi ? :  
un Mémo Tri  
permet, grâce  
à un onglet,  
de visualiser  
rapidement les consignes pour bien  
trier les déchets. Vous pouvez vous  
le procurer en Mairie.



### LA MAIRIE RECRUTE

- Un gardien de Police Municipale par voie de mutation.
- Un(e) bibliothécaire titulaire du DUT métiers du livre ou par voie de mutation, pour actions décentralisées.
- Un(e) éducateur (trice) de jeunes enfants diplômé(e) en remplacement.
- Une auxiliaire de puériculture diplômée d'État.

**Adresser CV avec photo et lettre  
de motivation à :**

Monsieur le Maire  
Direction des Ressources Humaines  
Hôtel de Ville/Place du Général Leclerc  
BP 60088 - 95111 Sannois Cedex.